

140 dossiers traités par la Brigade anti-corruption au Burundi

PANA, 25 février 2011 Bujumbura, Burundi - Quelque 140 dossiers de corruption, malversations économiques et financières représentant un manque à gagner pour le Trésor public de l'ordre de 1,4 milliard de Francs burundais (environ 1,4 million de dollars américains) auraient été traités entre septembre 2010 et janvier 2011, apprend-on de source officielle à Bujumbura. Les dossiers dont le traitement a été déjà finalisé auraient permis de recouvrer un montant de 400 millions de francs burundais (environ 400.000 dollars américains), à en croire le commissaire en chef de la brigade anti-corruption, Léonidas Habonimana.

Le reste des dossiers suit le cours normal et le commissaire n'a pas hésité à ramener dans les caisses de l'Etat tous les montants qui sont partis dans des actes de corruption, malversations économiques et financières. La brigade anti-corruption a rivalisé de bilans ces derniers jours avec l'Observatoire de lutte contre la corruption et les malversations économiques (OLUCOME, indépendant). Le président de l'OLUCOME, Gabriel Rufyiri, de son côté, indiquait, jeudi, cours de l'année 2010, l'observatoire aurait enquêté sur quelque 2.223 cas de corruption et de malversations économiques dans les secteurs des douanes, marchés publics, transports, fonction publique, commerce, police, armée ou encore du Parlement burundais. Sur un peu plus de la moitié de ces dossiers qui ont déjà fait l'objet d'une fouille minutieuse, les pertes financières occasionnées au Trésor public s'élèveraient à un montant de plus de 81 milliards de francs burundais (près de 81 millions de dollars américains), d'après toujours le président de l'OLUCOME. Le dernier rapport de Transparency international, quant à lui, place le Burundi au dixième rang mondial des pays les plus corrompus. Lors de son investiture pour un second mandat de cinq ans, en août 2010, le chef de l'Etat burundais, Pierre Nkurunziza, avait pris la 'tolérance zéro' contre toute personne qui se rendrait coupable d'actes de corruption, malversations économiques et financières dans la gestion de la chose publique. Quelques cas de hauts cadres de l'Etat indépendants ont été depuis mis en prison, ce qui n'a cependant pas fait taire les critiques dans l'opinion des contributeurs qui réclament encore les têtes de 'gros poissons' avant d'être satisfaits.